

Lettre de Daniel Serruys à Duncan Sandys (Paris, 3 mars 1948)

Légende: Le 3 mars 1948, Daniel Serruys, président de la section française de la Ligue indépendante de coopération économique (LICE), adresse au député conservateur britannique Duncan Sandys, président du Comité international de coordination des mouvements pour l'unité européenne, une lettre dans laquelle il constate et déplore les divergences entre les conceptions britanniques et françaises en ce qui concerne l'unification économique de l'Europe.

Source: Archives historiques de l'Union européenne, Florence, Villa Il Poggiolo. Dépôts, DEP. ME Mouvement européen. Préparation du Congrès de l'Europe devant se tenir à La Haye du 07 au 10/05/1948, ME 1184.

Copyright: Tous droits réservés

URL:

http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_daniel_serruys_a_duncan_sandys_paris_3_mars_1948-fr-caa1779f-3adb-40e0-879e-06f612d0d32a.html



Date de dernière mise à jour: 17/06/2016

Lettre de Daniel Serruys à Duncan Sandys

Paris, le 3 mars 1948

Cher Monsieur Sandys,

Je me faisais un devoir en même temps qu'un plaisir d'aller à Londres pour assister au Comité de coordination dont l'agenda me semblait comporter quelques décisions importantes. Malheureusement, la grippe qui sévit à Paris m'a atteint il y a quatre jours ainsi que ma famille et je ne pourrai sortir de chez moi avant trois ou quatre jours.

C'est surtout au rapport des travaux économiques poursuivis parallèlement à Londres et à Paris que je comptais consacrer mes observations.

Il y a en effet une divergence fondamentale entre les conclusions du travail effectué par le comité économique de Londres, telles qu'elles m'ont été officieusement communiquées, et la position adoptée par l'ensemble des rapporteurs auxquels j'ai confié à Paris l'étude des mêmes questions.

Tandis que les économistes britanniques envisagent une union économique de l'Europe réalisée au moyen de longues adaptations et de laborieux compromis, en telle sorte que l'union douanière en soit l'aboutissement et non le principe, mes collègues parisiens, sans méconnaître aucune des difficultés de détail et aucun des aspects épineux de l'application, considèrent que le point de vue britannique est dépassé par les événements et que le ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne le reconnaît implicitement au cours de la dernière phase des négociations avec Benelux.

Le point de vue français se rapproche au contraire délibérément de celui qu'a formulé Monsieur Spaak et qui tend à instaurer dès maintenant les méthodes et les procédures qui, fondées sur le principe d'une union économique dès aujourd'hui proclamée, permettront de réserver et ultérieurement de résoudre de la manière la plus rapide en même temps que la plus adéquate les problèmes dont la complexité exigerait un examen plus approfondi ou des négociations moins précipitées.

Pour mes collègues, c'est l'état politique de l'Europe qui dicte le choix des doctrines et des moyens en matière économique. Ils ont conscience que tout en faisant droit à toutes les exigences de la technicité, il y a lieu de s'inspirer surtout de celles de l'urgence. La note que je vous fais parvenir à l'usage de vos collègues britanniques est le résultat de la confrontation de différents rapports qui nous sont parvenus jusqu'à ce jour.

La divergence de position plutôt que de doctrine qu'elle fait apparaître pourra d'ailleurs être discutée à la réunion de la commission économique que je demande au président van Zeeland de convoquer à Bruxelles la semaine prochaine. J'ai tenu à vous mettre au courant parce que la question soumise à cette réunion intéressant le problème politique, le bureau de coordination que vous présidez sera certes amené à exprimer son sentiment.

Avec tous mes regrets pour mon absence forcée, veuillez agréer, cher Monsieur Sandys l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux et dévoués.

Daniel SERRUYS

P.S.: M. Van Zeeland vient de téléphoner, suggérant que la réunion de la commission économique se tiendra le samedi 13 mars à Paris.